

# EXTRAIT

## du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 26 juin 2008

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du *préavis municipal 30/2008* qui nous propose :
- d'accepter les comptes de la bourse communale 2007 tels que présentés.
  - d'autorisé la Municipalité à modifié l'affectation des comptes de réserve 9282.002, 9282.004 et 9282.005 pour la création d'un compte de réserve général.
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission de gestion
- **L'assemblée décide à l'unanimité :**
- **D'accepter ledit préavis tel que présenté par la Municipalité et :**
  - **Donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2007.**
  - **Approuver les comptes de l'exercice 2007 tels que présentés**
  - **Autoriser la Municipalité à modifier l'affectation des comptes de réserves 9282.002, 9282.004, 9282.005 pour la création d'un fond de réserves général.**
  - **D'approuver le dépassement de crédit de 12'997.53 pour l'Ancienne Scierie.**
  - **Donner décharge à la commission de gestion de son mandat.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 26 juin 2008.

La Présidente :  
Heidi Arni

La Secrétaire :  
\_\_\_\_\_